

Objet : Compte-rendu sur l'activité de l'Association DEMAIN

d'activité 2024

Description:

Dans le cadre de la gestion de l'Association DEMAIN, un rapport d'activité est rédigé chaque année afin de rendre compte aux adhérents de l'activité de l'Association.

Le présent rapport d'activité se divise en cinq parties et une annexe :

- I. Présentation du Conseil d'administration
- II. Rapport financier 2024
- III. Commissions Techniques Paritaires des formules de Retraite et Prévoyance 2024
- IV. Information sur les contrats souscrits
- V. Actions 2024

I.

PARTIE I

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions statutaires de l'Association (art.7), le Conseil d'Administration est composé de dix membres bénévoles dont plus de la moitié n'ayant aucun lien avec l'assureur.

Les membres suivants composent le Conseil d'Administration :

Présidente : Madame Christiane DELAGE
Vice-président : Monsieur Emmanuel HEBERT
Trésorière : Madame Sabine PETER
Secrétaire : Monsieur Didier GELBER
Administratrice : Madame Françoise BOISVERT
Administratrice : Madame Catherine GILLES
Administrateur : Monsieur Henri GOIZE

Administrateur : Monsieur Christophe LEVOIR

Administratrice : Madame Valérie SENÉ (démissionnaire au 25/04/2025)

Administratrice : Madame Anne SIBOIS

PARTIE II

Rapport financier 2024

Les recettes de l'Association DEMAIN sont constituées par les droits d'entrée et les cotisations annuelles versés par les adhérents.

Outre les charges de fonctionnement, les charges résultent :

- de l'Assemblée Générale ;
- des réunions du Conseil d'Administration et des Commissions Techniques Paritaires ;
- des actions de promotion de l'Association.

L'exercice 2024 se caractérise par les résultats qui suivent.

2.1 Compte de résultat

	Charges			Produits	
	2024	2023		2024	2023
Charges d'exploitation	560 197	535 091	Cotisations	546 622	519 211
Dotation aux amortissements et dépréciations	89 613	135 082	Reprises sur provisions et transfert de charges	17 211	226 037
Charges exceptionnelles			Produits financiers	198 942	53 738
Impôts			Produits exceptionnels		
Excédent	112 965	128 813	Perte		
Total	762 775	798 986	Total	762 775	798 986

Les cotisations des adhérents s'élèvent à 546 622 € en 2024 pour 519 211 € en 2023, soit une hausse de 5 % par rapport à 2023.

Les charges d'exploitation s'élèvent, quant à elles, à 560 197 € en 2024 pour 535 091 € en 2023, soit une hausse de 5 % par rapport à 2023.

Les produits financiers s'établissent à 198 942 € à la clôture contre 53 738 € en 2023.

2.2 Bilan

	ACTIF			PASSIF	
	2024	2023		2024	2023
Immobilisations	0	0	Fonds propres	7 098 720	7 039 681
Autres créances	52 396	43 215	Dont résultat	112 965	128 813
Valeurs mobilières de placements	7 174 644	7 049 422	Dettes fournisseurs	126 885	26 134
Provision pour dépréciation	- 301 739	- 229 337	Autres dettes	18 781	2 854
Disponibilités	321 019	230 058	Produits constatés d'avance	14 553	25 427
Charges constatées d'avance	12 619	739			
Total	7 258 939	7 094 096	Total	7 258 939	7 094 096

3

• à l'actif

. <u>Les autres créances</u> au 31 décembre 2024 s'élèvent à 52 396 € contre 43 215 € pour l'exercice précédent. Elles correspondent à des produits à recevoir pour 52 396 € (cotisations sur contrats).

. Valeurs mobilières de placement

La rubrique valeurs mobilières de placement s'élève à 6 872 905 € au 31 décembre 2024 contre 6 820 085 € pour l'exercice précédent.

. Disponibilités

Le solde à la banque est de 321 019 € au 31 décembre 2024 contre 230 058 € pour l'exercice précédent.

. Les charges constatées d'avance s'élèvent à 12 619 € au 31 décembre 2024.

• au passif

. Fonds propres

Le total des fonds propres s'élève à 7 098 720 € au 31 décembre 2024 contre 7 039 681 € pour l'exercice précédent.

. Dettes

Le total de ce poste s'élève à 160 219 € au 31 décembre 2024 contre 54 415 € pour l'exercice précédent. Il comprend notamment :

- des dettes fournisseurs pour : 100 389 €

des factures non parvenues pour
 des produits constatés d'avance pour
 26 497 €
 14 553 €

Ces produits perçus d'avance sont les droits d'entrée encaissés au titre des contrats Dimension Avenir, Prévention Avenir et Record I. Ils sont étalés sur 8 ans.

Fonds Social

En 2024, le fonds social a été utilisé à hauteur de 54 978 € (49 066 € en 2023).

2.3 Affectation du résultat

Lors de l'assemblée générale 2025, une résolution sera soumise au vote des adhérents pour affecter le résultat bénéficiaire de 112 965,41 €de la manière suivante :

- Au fonds social : 100 000.00 €

- Au Report à Nouveau : 12 965,41 €

PARTIE III

Commissions Techniques Paritaires des contrats de Retraite et Prévoyance

Les représentants désignés par le Conseil d'administration ont participé aux Commissions Techniques Paritaires relatives aux formules de la gamme Retraite et Prévoyance Individuelle souscrites par l'association.

Lors de ces Commissions Techniques qui se sont déroulées le 11 décembre 2024, les représentants de Demain ont pris connaissance des propositions des assureurs en matière de paramètres et de taux. Ces propositions sont reprises ci-après.

Les taux indiqués sont nets de frais de gestion avant toute incidence fiscale et sociale.

TAUX DE REVALORISATION

Retraite monosupport en constitution : 1,80%

Retraite monosupport en rente : 1,80%

⇒ Produits concernés : Dimension Avenir Gan, Dimension Avenir Entreprise I et II, Dimension Avenir Agriculteurs I et II, Gamme RECORD

Prévoyance Vie entière capitaux en constitution : 1,80% Prévoyance Vie entière capitaux en vie entière : 1,80%

⇒ Produits concernés : Dimension Relais I et II

Prévoyance - Revalorisation des rentes en service de plus d'un an :

- ⇒ Gan Active, Gan Attitude, Gan AlterEgo: 1,80%
- ⇒ Généric Prévoyance : 1,60%
- ⇒ Multi Prévoyance Santé (MPS) : 1,60%

Prévoyance - Revalorisation des IJ (indemnités journalières) en service de plus d'un an :

- ⇒ Gan Active, Gan Attitude, Gan AlterEgo: 0%
- ⇒ Généric Prévoyance : 1,60%
- ⇒ Multi Prévoyance Santé (MPS) : 2,80%

Avec prise en compte du TMG ou du taux technique lorsque le contrat le prévoit (TMG = Taux Minimum Garanti)

REVALORISATION EN CAS DE SORTIE

Taux de revalorisation des sorties en cours d'exercice (à TMG/taux technique nul) :

Sorties au terme : 1,80%Autres sorties : 0,50%

⇒ Produits concernés : Dimension Avenir Gan, Dimension Avenir Entreprise I et II, Dimension Avenir Agriculteurs I et II, Gamme RECORD, Dimension Relais I et II

MAJORATION DES COTISATIONS

Taux de majoration des cotisations périodiques et des garanties :

- Madelin : Evolution du PASS = 1,60%
 - ⇒ Produits concernés : Dimension Avenir Agriculteurs I et II, Record I Professionnels et Record II v94, Gan Active, Gan Attitude, Gan AlterEgo, Généric, Sigma
- Autres contrats: 3,00%
 - ⇒ Produits concernés : Dimension Avenir Gan, Dimension Avenir Entreprise I et II, Record I et II, Dimension Relais I et II

AUTRES PARAMÈTRES

Inchangés

- ⇒ Âge limite des prorogations
- ⇒ Montant minimum des cotisations périodiques
- ⇒ Montant minimum des versements supplémentaires

Pas de révision du tarif pour :

- Option Décès Incapacité pour Dimension Avenir Agriculteurs
- Prévention Avenir

PARTIE IV

Information sur les contrats souscrits par l'Association DEMAIN

1. Santé Individuelle (cotisation annuelle)

Produit		Nb de contrats en cours 2022	Nb de contrats en cours 2023	Nb de contrats en cours 2024
Gan Santé	Créé en 2018			
Gan Evolution Santé				
Généric Santé Solidaire				
Carré Santé	Contrats			
Généric		400.040	400.004	
Convention Soins	transformés en Gan Santé	106 643	106 994	107 416
ACMA				
SIGMA				
Carré Protector				
Total		106 643	106 994	107 416

2. Retraite Individuelle (droit d'entrée unique)

Produit	Nb de contrats en cours 2022		Nb de contrats en cours 2024
Contrats f	ermés à la vente		
Dimension Avenir Agriculteurs	1 576	1 446	1 323
Dimension Avenir Entreprise	7 055	6 373	5 745
Dimension Avenir	547	493	435
Dimension Relais	360	278	217
RECORD I	467	404	333
RECORD I Professionnels	364	303	247
RECORD II	1 964	1 664	1 373
Total	12 333	10 961	9 673

Produit	Nb de contrats en cours 2022	Nb de contrats en cours 2023	Nb de contrats en cours 2024		
Contrats commercialisés					
Gan Solutions Prévoyance	9456	13 657	18 020		
Gan Solutions Prévoyance Homme Clé	773	753	740		
Gan Assurances Emprunteur	18 331	23 759	29 089		
Gan Patrimoine Emprunteur	540	1 001	1 587		
Gan Prévoyance Emprunteur	1 827	2 560	3 876		
Gan Sérénité	931	1 188	1 462		
Contra	ats fermés à la ven	te			
Gan Active Prévoyance	3 279	3 005	2 797		
Gan Alter Ego Prévoyance	25 328	23 023	20 652		
Gan Attitude Prévoyance	7 944	7 370	6 879		
Assurance Dépendance	1 175	1 124	1 067		
Dimension Prévoyance Emprunteurs	842	Transfert sur le contrat Emprunteur de Gan Assurances			
Multi Prévoyance Santé	4 659	4 126	3 696		
Generic Prévoyance	1 774	1 594	1 456		
Total	76 859	83 160	91 321		

4. Prévoyance Collective (droit d'entrée unique jusqu'en mars 2019 – cotisation annuelle depuis avril 2019)

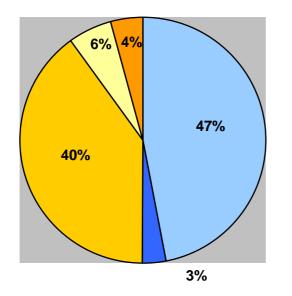
Produit	Nb de contrats en cours 2022	Nb de contrats en cours 2023	Nb de contrats en cours 2024		
Contrats	Contrats commercialisés				
Gan Vision Majoritaire Prévoyance – Créateur	6 512	6 332	5 972		
Contrats f	ermés à la vente				
Dimension Majoritaire Prévoyance	7 287	6 709	5 667		
Dimension Prescripteurs, Majorial Prévoyance	1 511	1 033	958		
Sur Mesure	1 420	638	540		
Total	16 730	14 712	13 137		

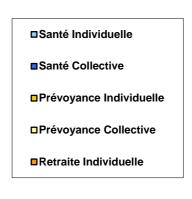
5. Santé Collective (droit d'entrée unique jusqu'en mars 2019 – cotisation annuelle depuis avril 2019)

Produit	Nb de contrats en cours 2022	Nb de contrats en cours 2023	Nb de contrats en cours 2024		
Contrats	commercialisés				
Gan Santé Vision Majoritaire – Créateur - Prescripteur	2 010	1 711	1 451		
Gan Santé Essentielle Majoritaire	6 164	5 566	5 016		
Contrats fermés à la vente					
Gan Santé Majoritaire, Dimension Santé Majoritaire et Divers	578	468	327		
Contrats sur mesure					
Sur Mesure	240	229	295		
Total	8 992	7 974	7 089		

Le portefeuille est composé de **228 636 contrats au 31/12/2024** (223 801 contrats au 31/12/2023) soit une hausse de 2 % du nombre de contrats.

Répartition par nature de contrat du portefeuille de l'Association DEMAIN au 31/12/24





7. Informations communiquées par les assureurs sur l'évolution des contrats

Les Administrateurs rencontrent régulièrement les collaborateurs de l'Assureur, lors de différents conseils, pour discuter des améliorations/modifications à apporter aux contrats.

En Prévoyance

Offre Obsèques:

En 2024, l'offre Gan Sérénité n'a pas été accompagnée d'un plan de déploiement. Cependant, la production et le portefeuille continuent à fortement progresser.

Un plan d'action commercial est planifié sur le dernier trimestre 2025 afin de développer ce portefeuille.

Gan Solutions Prévoyance :

Ce portefeuille poursuit sa croissance.

Il n'y a pas eu d'évolutions majeures de l'offre en 2024.

Une action commerciale sur le second trimestre 2025 devrait permettre de maintenir la bonne dynamique.

Avenant signé le 21 mars 2024

Cet avenant au contrat Gan Solutions Prévoyance entérine une modification des modalités de calcul des prestations pour la garantie « Invalidité ».

Cette modification, favorable aux adhérents, est conforme à la pratique de la plupart des acteurs du marché.

Gan Assurances Emprunteur/ Gan Prévoyance Emprunteur/ Gan Patrimoine Emprunteur

La production Emprunteur continue de fortement progresser.

La Loi Lemoine permet de reprendre les affaires à la concurrence, à tout moment, depuis septembre 2023. Elle facilite les souscriptions grâce à un allègement des formalités médicales pour les garanties décès inférieures ou égales à 200K€, avec un âge terme maximum à 60 ans.

L'année 2025 sera marquée par un marché encore concurrentiel, une crise immobilière et conjoncturelle toujours d'actualité. Ces éléments pourraient freiner la croissance engagée ces dernières années.

Depuis mars 2025, une nouvelle garantie réglementaire « Aide à la famille » est proposée à toute nouvelle adhésion.

Elle consiste à étendre la garantie « Incapacité Temporaire de Travail » pour permettre, sous certaines conditions, de soutenir financièrement les parents dont l'enfant est atteint d'une maladie grave ou victime d'un accident.

Les parents assurés peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge, partielle ou totale, des mensualités de leur prêt immobilier en cas de diminution ou d'arrêt de l'activité professionnelle pour pouvoir garder leur enfant ayant contracté une maladie grave ou victime d'un accident.

Avenants signés le 21 mars 2024

Dans le prolongement de la loi Lemoine :

- précisions sur les conditions d'application des garanties Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité et Incapacité,
- mise en conformité de la rédaction de l'exclusion relative au suicide.

En Santé

Gan Santé:

L'année **2024** se termine favorablement avec une hausse des affaires nouvelles (+6% en nombre et +15% en montant de primes), une baisse des résiliations (-3% en nombre de contrats et -1% en montant de primes) et un solde positif de 0,4 M€.

Une opération "2 mois offerts" a été mise en place du 1er juillet 2024 au 15 janvier 2025.

Un livret d'accueil a été mis en place pour permettre au réseau commercial de présenter le fonctionnement et les atouts de Gan Santé. Ce livret est joint au contrat d'assurance Gan Santé et est consultable sur le site de l'association.

A la demande de l'Association Demain et des agents généraux, les actes de parodontie réalisés hors du réseau Sévéane sont désormais pris en charge sur la base de remboursement des soins réalisés au sein du réseau Sévéane, sur demande de l'adhérent, à l'envoi de la facture.

De nouvelles fonctionnalités sont mises en œuvre sur l'application Gan Santé et l'Espace Client.

La première "News hebdo" **2025** à destination des agents généraux permet de rappeler l'existence du fonds social mis en place par l'Association Demain.

Contrat Santé des Agents Gan Assurances :

Signé le 6 août 2024, ce contrat destiné aux agents de Gan Assurances en activité remplace le précédent.

Il propose deux niveaux de garanties différents.

PARTIE V

Actions 2024 de l'Association

✓ Soutien aux Associations

En 2024, ont été versés comme suit :

- Association pour l'Information et la Recherche sur les maladies Rénales Génétiques (AIRG) 35 000 € en février 2024
- Association l'ENVOL
 30 000 € en février 2024 et 15 000 € en octobre 2024
- Association Votre Ecole Chez Vous 20 000 € en février 2024
- Association H'up

Le Conseil d'administration a décidé de soutenir H'up entrepreneurs, association d'intérêt général, lauréate en 2022 de la Fondation de France pour son action dans l'accompagnement personnalisé des créateurs et dirigeants en situation de handicap.

Ce soutien vise à aider 100 entrepreneurs supplémentaires, en partenariat avec Gan Assurances et Groupama Gan Vie auprès desquels l'Association Demain a souscrit ses contrats associatifs. Cette action a une durée d'un an et sera évaluée à l'issue de cette période.

✓ Participation au Congrès du SNAGAN

L'Association a participé au Congrès du SNAGAN (Syndicat National des Agents Généraux du GAN) qui s'est déroulé les 20 et 21 juin 2024 au centre des Congrès de Dijon.

✓ Communication

- « Demain Le Mag »
 - Le 8^{ème} numéro du magazine est paru en mars 2024 ; le « Dossier » traite notamment de l'impact de la météo sur la santé.
 - Le magazine a été adressé à l'ensemble des adhérents de l'Association ainsi qu'aux Agents Généraux Gan Assurances.
- Le cahier des aidants, de la famille et des amis « Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) » est paru en avril 2024.

✓ Action Sociale

Dans le cadre du Fonds social, le Conseil d'administration a répondu favorablement à 38 demandes d'aide exceptionnelle pour un montant global de 54 978 € (montant moyen de 1 447 €) concernant notamment :

- des situations de handicap (siège, aménagement, séjour, matériel),
- des prothèses dentaires, des aides auditives et des frais d'optique,
- des traitements partiellement ou non pris en charge par le régime général.